

## CRISE SANITAIRE

## LE CHAPELET POUR LA PAIX

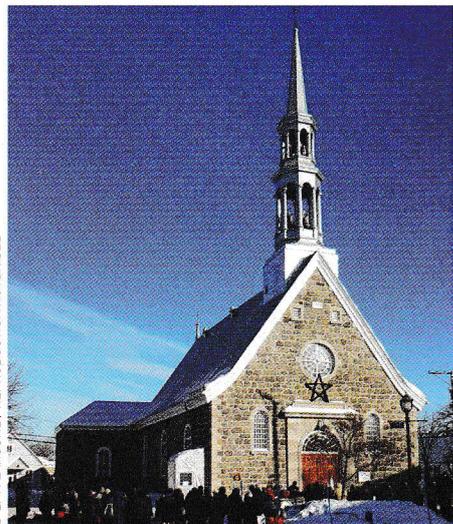
Née en Autriche, l'initiative a essaimé en France en janvier : des catholiques se retrouvent le mercredi à 18h pour le chapelet, afin de mettre fin à la crise sanitaire. Louis-Pierre Laroche est à l'origine de l'initiative.

## En quoi consiste cet appel ?

**Louis-Pierre Laroche :** Il est tout simple : je propose de sortir de chez soi, d'aller au premier calvaire ou devant la première église à proximité et de réciter un chapelet à 18 heures le mercredi, en communion avec tous les participants ! Et de rendre public ce rendez-vous de prière, afin que d'autres personnes s'y joignent. Nous demandons aux participants de prier pour leur pays, pour le retour de la paix et de la liberté et ce, jusqu'à ce que la crise sanitaire soit résolue de manière pacifique. Un mois et demi après le lancement, il y a désormais 2000 rendez-vous de prière en France, en Belgique, en Autriche, en Roumanie, en Italie...

## Comment est née cette idée ?

Dans mes déplacements en Allemagne et en Autriche, où je vis, j'ai remarqué le



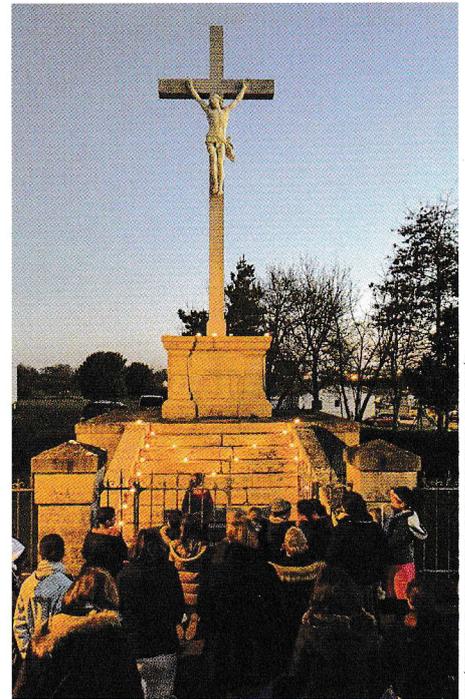
Au Québec, où les églises sont fermées au culte.

« Prier dehors, c'est prier pour notre société »

désespoir des gens, quelle que soit leur orientation politique ou leur opinion sur la politique sanitaire, à l'égard de la crise que nous traversons. Nos dirigeants eux-mêmes arrivent au bout de leur science et de leur sagesse... Or, j'ai aussi remarqué que ces mêmes gens sont prêts à prier. Même des non-pratiquants me disaient : « *Seul le Ciel peut nous aider.* » Que faire, alors ? Je me suis assis à mon bureau et je me suis dit qu'il fallait quelque chose de très simple que tous les catholiques de bonne volonté peuvent réaliser : réciter le chapelet sur la voie publique...

## Pourquoi insister sur le caractère public de la prière ?

En allant prier dehors, sur la place publique, en tant que catholiques, nous mettons cet espace sous la protection de la Sainte Vierge. Il ne s'agit plus de prier en tant que personne privée chez soi, mais dehors, en tant que citoyen. Ainsi, nous prions pour notre société, alors que la crise que nous traversons touche toutes les institutions et n'épargne personne. En faisant se rejoindre les personnes, cela permet aussi de recréer des relations sociales abîmées par tout ce que nous traversons. Enfin, nous avons, en principe, une liberté constitutionnelle du culte qui s'est retrouvée combattue, notamment en mars 2020 lors de l'interdiction des messes en présence de fidèles. C'était alors notamment aux prêtres et aux évêques de s'organiser, mais il ne s'est rien passé dans un premier temps. Or, un droit qui n'est pas vécu est un droit mort. Il est donc très urgent, pour



© VÉRONIQUE MALLHERBE / REPRODUCTION AUTORISÉE

les générations futures, de faire revivre ce droit et de le faire accepter par les dirigeants actuels en le leur rappelant publiquement.

## La prière est-elle le seul moyen de sortir de la crise ?

Elle doit soutenir le combat politique. N'oublions pas que nous ne sommes pas des anges mais des hommes : nous devons donc agir et prier. Saint Ignace disait : « *Agis comme si tout dépendait de toi, en sachant qu'en réalité tout dépend de Dieu.* » Pour autant, il ne faut pas confondre les deux ! Nous avons une charte très stricte : on vient pour prier, pas pour débattre ou tenir une manifestation politique. ♦

Propos recueillis par C. V.

<https://public-rosary.org>